

---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
du Lundi 16 janvier 2012  
A 15 h 00 à LA ROCHE BERNARD

---

**EXTRAIT DE DELIBERATION**

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **lundi 16 janvier 2012 à 15 heures** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

**ETAIENT PRESENTS**

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan
- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan

**ABSENTS EXCUSES**

- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine (pouvoir à M. GUERIN)
- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V
- Monsieur Patrick BOURRU, Conseil Général du Morbihan
- Monsieur Thierry DAVIN, Payeur Départemental de Loire Atlantique

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.



---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
du Lundi 16 janvier 2012  
A 15 h 00 à LA ROCHE BERNARD

---

**IV. SERVICE EAU POTABLE**

**1. INTERCONNEXION FEREL-RENNES – 2<sup>EME</sup> TRANCHE : ACQUISITION FONCIERE A BAINS SUR OUST**

Les travaux relatifs à la deuxième tranche de l'interconnexion Férel-Rennes ont fait l'objet de deux marchés distincts :

- Un marché pour la pose de la canalisation proprement dite. Il s'agit de l'opération la plus importante (montant contractuel de 7 997 625.00 € HT). On rappelle qu'elle se compose d'une canalisation principale DN700 entre Allaire et Bains sur Oust sur 15 600 ml, et d'une canalisation secondaire DN400 entre Bains sur Oust et les Fougerêts sur 10 700 ml. Les travaux de pose sont terminés, restent à réaliser le rinçage et la désinfection ;
- Un marché pour la construction d'un surpresseur en extrémité de la canalisation DN700. En effet, en attendant le bouclage jusqu'à Rennes (horizon 2017), la canalisation se raccordera provisoirement sur le feeder du Syndicat Ouest 35 et permettra d'apporter un complément de ressource à ce syndicat qui couvre tout le centre de l'Ille et Vilaine. Le surpresseur est nécessaire pour renvoyer les eaux depuis l'extrémité de la canalisation DN700 vers le château d'eau de Pipriac, car la piézométrie des réservoirs de Lanterne et de Kerrouault est insuffisante pour réaliser cette opération de manière gravitaire (voir plan joint n°1).

Le marché pour la construction du surpresseur a été attribué à SOGEA. Les travaux n'ont pas commencé à ce jour. Ils nécessitent d'acquiescer préalablement une emprise foncière de 252 m<sup>2</sup> sur la parcelle ZT186 sise à Bains sur Oust (voir plan joint n°2), appartenant à Monsieur Jean-Michel Pondard, également exploitant de la parcelle, qui ne s'oppose pas à la cession des terrains nécessaires. Le service des domaines a fixé la valeur vénale du terrain à 55,00 € (marge de 10% incluse). Les indemnités accessoires ont été calculées à partir du barème fourni par le service des domaines :

- Indemnité de emploi : 11,00 € ;
- Indemnité d'éviction : 103,45 € ;
- Indemnité d'arrière fumure : 3,88 €.



A cela s'ajoute une indemnité versée à l'exploitant pour perte de prime PAC de 5000 €.

Le démarrage des travaux pour la construction du surpresseur est programmé début février 2012.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :**

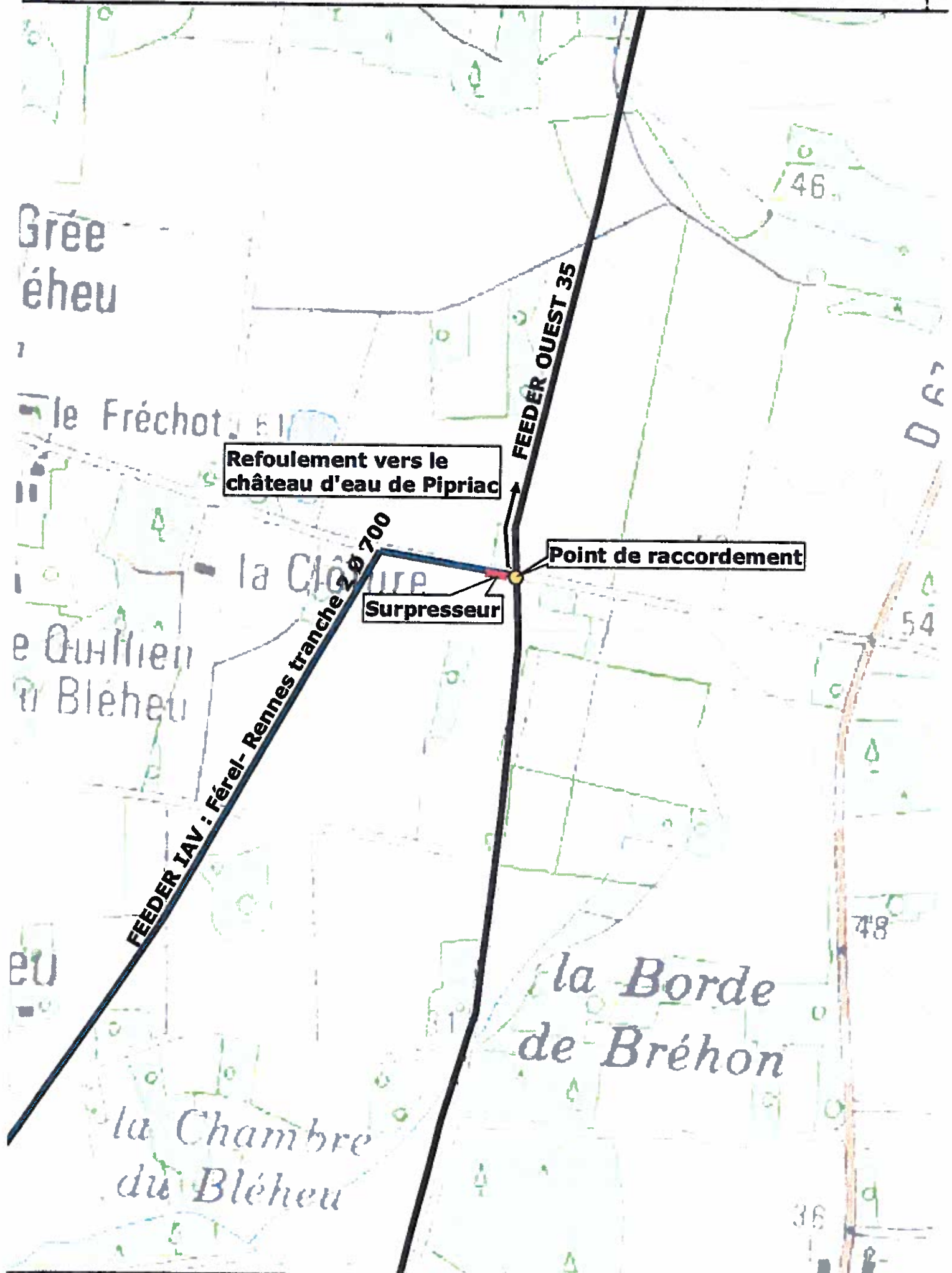
- **Décide de l'acquisition de 252 m<sup>2</sup> sur la parcelle cadastrée section ZT n°186 sise à Bains-sur-Oust et appartenant à Monsieur Jean-Michel PONDARD ;**
- **Charge Maître CAROFF, Notaire à Redon, de la rédaction de l'acte ;**
- **Charge le Président d'effectuer toutes démarches et signer toutes pièces afférentes.**

Pour extrait conforme  
Le Président,

Jean-François GUERIN



Raccordement du Feeder Férel Rennes tranche 2 au réseau Ouest 35



Refoulement vers le  
château d'eau de Pipriac

FEEDER OUEST 35

Point de raccordement

Surpresseur

FEEDER IAV : Férel- Rennes tranche 2 Ø 700

la Clôture

la Borde  
de Bréhon

la Chambre  
du Bléheu

Levé en date du 17 octobre 2011  
 Plan non rattaché au système Lambert  
 Plan non rattaché au système NGF



		SOCIÉTÉ DE GÉOMÉTRIE 10, rue de la République 44100 Nantes Tél : 02 51 02 00 00 Fax : 02 51 02 00 01 www.d2l-geometrie.fr	
SERVICES ASSOCIÉS		SOCIÉTÉ DE GÉOMÉTRIE	
N° de Plan <b>01</b>	Phase	Date de création 24/10/2011	Auteur
Institut d'Aménagement de la Vienne <b>BAINS-SUR-OUST</b> Le Bléheu Section ZT-186			
<b>PLAN DE DIVISION</b>			
Dossier n° 61595A	Date 24 octobre 2011	Echelle 1/250	Format DWG
		Dessinateur D2L BETALI	Vérificateur

